

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 22 août 2006 à 19 h 55 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Nicole Bourassa	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Steve Martin
Monsieur Denis Émond	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Ainsi que madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents.

Monsieur le commissaire Réal Julien est arrivé à 20 h.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de membres du personnel, soit mesdames Céline Lemelin et Mélissa Racine ainsi que monsieur Sébastien Carbonneau. De même, deux citoyens sont présents soit messieurs Stéphane Houle et Gilles Martel.

Président(e)

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 31 0806 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0806-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

5.2 Félicitations.

5.3 Lettre de remerciements.

6.1 École forestière de La Tuque.

6.2 École Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent.

6.3 Condoléances.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 32 0806 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 4 juillet 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0806-04, soit adopté avec la modification suivante :

✓ à la page 18, à l'avant dernière ligne, remplacer le mot « éducateur(trice) » par « technicien(ne) ».

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc informe les commissaires quant à des affectations temporaires à des postes de direction adjointe d'école. Ainsi, il est indiqué que monsieur Denis Berthiaume est affecté à l'école secondaire Paul-Le Jeune et que monsieur Mario Boulanger est affecté à l'école institutionnelle de la Jeune-Relève – Immaculée-Conception – Saint-Jacques.

Monsieur le commissaire Réal Julien est arrivé à 20 h pendant l'intervention du directeur général.

Consécutivement et en référence aux sujets présentés par la présidence, madame Danielle Bolduc rappelle l'activité organisée par la F.C.S.Q. qui aura lieu le 24 août 2006 à Nicolet.

Président(e)

Madame la présidente Danielle Bolduc souligne ensuite la participation des écoles de la commission scolaire et spécialement l'école secondaire Paul-Le Jeune au Plan d'action sur la lecture à l'école et une résolution de félicitations est adoptée.

Félicitations

RÉSOLUTION 33 0806 :

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis de l'avant un *Plan d'action sur*

la lecture à l'école;

CONSIDÉRANT, dans le cadre de ce plan, que les *Prix reconnaissance pour encourager la lecture chez les jeunes* se veulent un tremplin pour la promotion de la lecture et la stimulation de création de projets par les établissements scolaires et par les élèves eux-mêmes;

CONSIDÉRANT que des projets ont été présentés par nos écoles et que le projet Comité de lecture de madame Julie Boucher et de son élève Isabelle Trudel Lafontaine de l'école secondaire Paul-Le Jeune s'est mérité le *Prix élève régional;*

CONSIDÉRANT, également, que le *Prix coup de cœur Établissement* fut aussi décerné à madame Julie Boucher pour son projet *Club de lecture;*

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Julie Boucher et à son élève Isabelle Lafontaine Trudel.

Adopté unanimement

Madame Bolduc souligne après cela la réception d'une lettre de remerciements de la part de la mairesse de la Ville de Shawinigan, madame Lise Landry, suite à l'accueil par la commission scolaire du conseil municipal lors de la rencontre du 26 juin dernier.

En étant aux sujets présentés par les commissaires, monsieur Claude Boutin fait part d'une entrevue radiophonique donnée par un enseignant de l'École forestière de La Tuque concernant le nombre d'inscriptions à des cours. À ce sujet, le directeur général, monsieur Claude Leclerc, rappelle la *Politique sur la gestion de la communication* applicable à la commission scolaire. Un suivi sera fait auprès de la direction sur ce dossier.

Monsieur le commissaire Claude Boutin souligne ensuite son questionnement quant à la coupure d'un poste d'enseignant à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent. Le directeur général mentionne que ce sujet fut considéré par les membres du conseil des commissaires lors de la séance du 4 juillet dernier et rappelle les motifs à l'appui de cette décision. Au cours des échanges sur ce dossier, il est demandé, par monsieur le commissaire Réal Julien, qu'un suivi soit effectué quant à la dispensation des services d'orthopédagogie par la directrice d'école affectée à raison de 40 % de tâche à titre de directrice et 60 % en orthopédagogie.

Président(e)

Par la suite et en référence aux sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes), madame Maryse Demers informe les commissaires de la distribution de sacs *Jeunes en projets* aux parents et élèves de la Mauricie, et ce, pour encourager la persévérance scolaire sous le thème « *Ma réussite, c'est dans l'sac* ». Cette campagne de sensibilisation organisée par la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM) fait partie d'un plan d'action régional pour lutter contre le phénomène d'abandon et de décrochage scolaire. Il est rappelé qu'un jeune sur trois est à risque d'abandonner ses études sans avoir obtenu un premier diplôme en Mauricie.

Considération est après faite des sujets présentés par les Services de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle. Monsieur Denis Lampron soumet alors une recommandation pour la conclusion d'une entente avec Emploi-Québec. Après avoir obtenu les informations requises, il est donné suite à celle-ci et une résolution est adoptée en ce sens.

Entente de services
avec Emploi-
Québec

RÉSOLUTION 37 0806 :

CONSIDÉRANT que des clients d'Emploi-Québec ont besoin de compléter leur formation académique.

CONSIDÉRANT que les Centres locaux d'emploi de Shawinigan, Trois-Rivières et Louiseville recourent pour leurs clients aux services du Carrefour formation Mauricie et ceux du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie.

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie l'entente de services (# 133094-0) proposée par les Centres locaux d'emploi de Shawinigan, Trois-Rivières et Louiseville concernant la formation professionnelle.

Adopté unanimement

Monsieur Denis Lampron informe également les commissaires quant à l'engagement de madame Nancy Gélinas, agente de développement, dans le cadre d'un projet spécifique.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Engagements

RÉSOLUTION 38 0806 :

CONSIDÉRANT que suite à l'affichage de postes la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE qu'il soit procédé à l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Nadia Péloquin, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel à 25 heures/semaine aux écoles Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère (15 h) et Saint-Joseph à Shawinigan (10 h), et ce, à compter du 5 septembre 2006;
- ✓ Line Arseneault, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel à 17,5 heures/semaine aux écoles de la Vallée-de Mékinac à Saint-Roch-de-Mékinac(10,5 h) et La Providence à Saint-Tite (7 h), et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Josée Debons, secrétaire d'école, poste à temps partiel à 17,5 heures/semaine à l'école de la Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Francine Lavoie, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel à 17,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, et ce, à compter du 5 septembre 2006;
- ✓ Denise Lynch, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine aux écoles Saint-André (15 h) et Saint-Paul (10 h) à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud), et ce, à compter du 5 septembre 2006;
- ✓ Annie Veillette, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel à 10,5 heures/semaine à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Diane Diamond, secrétaire, poste régulier à temps partiel à 25 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 23 août 2006;
- ✓ Isabelle Laflamme, secrétaire, poste régulier à temps partiel à 25 heures/semaine à l'École forestière à La Tuque, et ce, à compter du 31 juillet 2006;
- ✓ Renée-Claude Duchesneau, secrétaire, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006;

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Président(e)

- ✓ Un poste de technicien(ne) en travaux pratiques, poste régulier temps partiel à caractère cyclique à 14 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 23 août 2006.

Adopté unanimement

Démissions pour
fins de retraite

RÉSOLUTION 41 0806 :

démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Claude Bellemare, enseignant, à l'école Saint-Sauveur, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Lise Buisson-Desrochers, enseignante à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Gisèle Veillette, enseignante à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Lise Defoy-Lacroix, enseignante à l'école Centrale à La Tuque, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Francine Roy-Jutras, enseignante à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Éliane Le Blancq, enseignante à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Louise Gauthier, enseignante à l'école de la Jeune-Relève, à Shawinigan, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ André Bilodeau, conseiller pédagogique au Centre administratif à Shawinigan, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Hélène Leblanc, secrétaire à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Sonia Ferron, secrétaire à l'École forestière de La Tuque, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006.

Adopté unanimement

Président(e)

Démissions

RÉSOLUTION 42 0806 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Sandra Boivin, secrétaire à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Diane Quessy, technicienne en documentation à l'école secondaire Val-Mauricie, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 22 août 2006.

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour.

Modification de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 43 0806 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance du conseil des commissaires soit modifié par l'ajout des articles suivants :

- 14.1 Piscines.
- 14.2 Rentrée scolaire.

Adopté unanimement

Relativement à l'article 14.1 de l'ordre du jour, monsieur le commissaire Maurice Poudrier s'enquiert de la qualité de l'eau des piscines des établissements de la commission scolaire. À ce sujet, le directeur général, monsieur Claude Leclerc mentionne que des vérifications seront faites afin de connaître la fréquence et la nature des analyses effectuées et un suivi sera fait sur ce dossier.

En ce qui a trait à la rentrée scolaire, une résolution de bons vœux est adoptée.

Bonne rentrée scolaire à tout le personnel

RÉSOLUTION 44 0806 : CONSIDÉRANT la rentrée scolaire 2006-2007;

Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que des vœux de bonne année scolaire soient adressés à l'ensemble du personnel de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Président(e)

À 20 h 55, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 45 0806 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que
soit déclarée close la présente du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire